



Certification « AUTEUR REALISATEUR »

BLOC 1 : Concevoir un projet audiovisuel ou cinématographique

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	iel aejinit les criteres et les modalites à evaluation des acquis	
exercees, les metiers ou emplois vises	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation: Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat: Le candidat conçoit un projet audiovisuel ou cinématographique en développant une idée originale.	
		Livrable attendu : À l'aide de supports de présentation de son choix, le candidat présente lors d'une soutenance orale :	
A.1.1 Création et écriture d'un projet artistique Réflexion, inspiration et structuration d'idées originales Développement artistique du projet Recherches documentaires, artistiques, iconographiques, enquêtes, historiques, sociologiques sur un sujet à développer	C.1.1.1 Développer une idée originale d'un projet de réalisation audiovisuelle ou cinématographique en utilisant des techniques de brainstorming, des enquêtes d'investigation, en utilisant internet et les IA génératives pour effectuer des recherches bibliographiques, documentaires sur des thématiques sociétales, artistiques afin de réaliser un film original qui pourrait intéresser des sociétés de production et un public.	- Le cheminement d'une idée de projet audiovisuel ou cinématographique	Le cheminement qui a permis de développer une idée de projet audiovisuel ou cinématographique comporte : - les sources d'inspiration et d'influence (ex : recherche documentaire, lectures) - les grandes étapes de développement et de maturation - les tests ou validations effectuées (ex : partage, critique) La présentation du cheminement est claire et détaillée (ex : notes, croquis, images, diagrammes) et permet d'identifier l'évolution de la réflexion.





- Écriture du pitch, du synopsis	C.1.1.2 Rédiger un pitch et un synopsis en identifiant les moments clés du projet, l'évolution des protagonistes, en résumant l'histoire ou le sujet de manière accrocheuse afin de donner envie au lecteur de visionner le projet.	- Un pitch, un synopsis	La présentation démontre en quoi le projet est original et se distingue des autres. Le pitch est concis et résume l'essentiel de l'histoire en quelques phrases. Il est convaincant et accrocheur. Il présente: - l'intrigue et les principaux événements - les personnages et protagonistes principaux
- Écriture du scénario d'un projet audiovisuel ou cinématographique	C.1.1.3 Élaborer un scénario ou un conducteur d'émission d'un projet audiovisuel ou cinématographique original en respectant la nomenclature et les règles d'écriture du genre ciblé (ex: cinématographique, documentaire ou émission de télévision), en collaborant éventuellement avec un scénariste et/ou un dialoguiste, en exploitant les fonctionnalités proposées par les IA génératives afin de rendre le projet compréhensible par les professionnels du secteur.	- Le scénario du projet audiovisuel ou cinématographique	Le synopsis est concis et facile à comprendre. Il résume l'intrigue de manière claire et cohérente. Le synopsis donne suffisamment d'informations mais laisse une place au suspense pour susciter l'intérêt du lecteur. Le ton du synopsis reflète l'atmosphère du film. Le synopsis permet d'identifier en quoi le projet est unique ou apporte quelque chose de nouveau. Le scénario du projet audiovisuel ou cinématographique suit une structure narrative cohérente. Le choix de la structure narrative (ex : mise en place, développement, résolution) permet de comprendre le projet. Le scénario fournit des indications claires sur : - les scènes, - les décors, - les accessoires, - les accessoires, - les dialogues, - les effets.





			Les personnages sont développés (ex : profil, motivations) Les dialogues sont réalistes et font avancer l'intrigue en révélant la personnalité des personnages. Le scénario utilise un langage visuel détaillé et compréhensible par les équipes techniques et artistiques.
A.1.2 Identification des lieux et des protagonistes	C 1 2 1 Donávor los principales de la lacenta de lacenta de la lacenta de lacenta de la lacenta de la lacenta de lacenta de la lacenta de lacenta	- la présentation des lieux de tournage	La présentation des lieux de tournage comporte :
principaux	C.1.2.1 Repérer les principaux lieux de tournage en utilisant des logiciels de cartographie, des	envisagés	- une description des caractéristiques des lieux - des photos
- Repérage des principaux lieux de tournage	recherches internet et/ou des visites sur site, en		- la correspondance avec le scénario
	prenant en compte les problématiques d'accessibilité notamment pour les personnes en		- une explication du choix réalisé - Une explication de la prise en compté des
	situation de handicap afin de trouver des lieux en		situations d'handicap le cas échéant.
	adéquation avec la direction artistique du film.		Le choix des lieux de tournage est cohérent avec l'histoire et l'univers artistique du film.
- Identification des comédiens et des intervenants principaux du projet (ex : comédiens, artistes, experts, témoins, animateurs, chroniqueurs, invités)	C.1.2.2 Identifier les comédiens et intervenants principaux d'un projet audiovisuel ou cinématographique en visionnant des fiches de comédiens, en échangeant avec des directeurs de casting ou des enquêteurs et en évaluant leurs compétences et leur expérience (ex: experts, témoins, invités, chroniqueurs etc.) afin de présélectionner les intervenants principaux qui contribueront à la qualité du film.	- la présentation des comédiens ou des intervenants principaux	La présentation des comédiens ou des intervenants principaux envisagés comporte : - une présentation des grandes caractéristiques des profils ciblés (ex : expérience, niveau d'expertise, caractéristiques physiques, psychologiques) - des photos - une explication du choix au regard du projet Le choix des protagonistes principaux est en adéquation avec le projet audiovisuel ou cinématographique.





- Obtention d'un accord de principe sur la participation des intervenants dans le projet	C.1.2.3 Convaincre les intervenants principaux en utilisant des arguments convaincants, en démontrant la pertinence et la cohérence de leur participation au projet au regard de leur expérience afin d'obtenir leur engagement pour rejoindre le projet audiovisuel ou cinématographique.	- Un exemple d'argumentaire par mail	Le mail est concis, clair et percutant. Il comporte : - Un objet de mail accrocheur - Une phrase d'introduction qui est captivante et claire. - Une argumentation avec des arguments étayés (ex : exemples concrets, preuves) - Une conclusion qui synthétise le mail et incite à une réponse. Les idées s'enchainent de manière logique et naturelle.
A.1.3 Présentation du projet audiovisuel ou cinématographique - Formalisation de la présentation de son projet en fonction du public visé	C.1.3.1 Élaborer une présentation de son projet audiovisuel ou cinématographique en choisissant le format de présentation et le vocabulaire adaptés au public visé afin de le présenter de manière percutante pour le convaincre du bien-fondé du projet.	- Le support de présentation d'un projet audiovisuel ou cinématographique	Le langage utilisé est approprié. Le support de présentation est adapté au public visé. Le vocabulaire utilisé est clair, compréhensible et ne prête pas à confusion. La structure est logique et le propos est percutant.
 Présentation de son projet devant des décideurs Mise en avant des atouts du projet Transmission des intentions, de la vision du projet et des partis pris techniques et artistiques 	C.1.3.2 Présenter son projet devant des décideurs, en maitrisant son discours et en s'appuyant sur un support de présentation adapté, en transmettant ses intentions sur les partis pris techniques et artistiques du projet avec conviction afin d'obtenir la validation du projet par les décideurs.	- La présentation du projet audiovisuel ou cinématographique	La présentation est claire et structurée de manière logique. Elle contient un Moodboard et un pitch accrocheur qui résume l'essentiel du film. La présentation permet : - de comprendre l'histoire, les personnages, la vision artistique et les principaux éléments du projet d'identifier le genre du film, le public cible et les ambitions artistiques d'identifier l'univers visuel et les choix de mise en scène. La présentation doit respecter le timing alloué, en étant à la fois concise et complète. Le discours est maitrisé et permet de comprendre l'intention de l'auteur réalisateur.





BLOC 2 : Répondre à une commande de projet audiovisuel ou cinématographique

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
exercées, les métiers ou emplois visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation: Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat: Le candidat répond à une commande de projet audiovisuel ou cinématographique. Livrable attendu: Le candidat remet au jury une bande démo, un dossier écrit et une note d'intention comprenant:	
 A.2.1 Réalisation d'une veille artistique, technique et sociétale Mise en place d'une veille sur les tendances métier, veille artistique, sociétale, législative. (ex : actualité, évolution des types de narration, tendance du marché, législation droit auteur, éthique, déontologie) 	C.2.1.1 Mettre en place d'un système de veille artistique, technique, technologique, sociétale, législative, en ciblant les thématiques utiles (ex : actualités, histoire, évolution métier) à l'aide de recherches documentaires, de lecture, d'échanges avec des professionnels afin de développer des sources d'inspiration et être alerté des évolutions qui impacteraient les pratiques métier.	- une présentation d'un système de veille	Le système de veille doit être cohérent avec les tendances actuelles et couvrir un spectre large du domaine d'intérêt d'un auteur réalisateur. Le système de veille comporte: - Une description de la méthodologie et des bénéfices attendus - Une description des sources en termes de fiabilité - Une description de la fréquence des mises à jour, des systèmes d'alerte
- Exploitation d'un résultat d'une veille	C.2.1.2 Analyser les éléments de veille recueillis, en évaluant les bénéfices apportés dans ses pratiques métier, en confirmant l'intérêt de ces éléments afin de développer des projets pertinents au regard des évolutions constatées.	- Une analyse d'un résultat d'une veille	L'analyse comporte : - L'objet de la veille (ex : nouveauté matériel, logiciels, tendance du marché, évolution des supports de diffusion, évolution narrative) - L'impact de cette évolution sur ses pratiques métier





A.2.2 Analyse d'une commande d'un projet cinématographique ou audiovisuel - Identification des sociétés de production - Analyse de la ligne éditoriale et de l'écosystème	C.2.2.1 Analyser les sociétés de production en étudiant leur positionnement, leur spécialité (cinéma, documentaire, films institutionnels, publicitaires, télévision), leurs besoins et leur écosystème (ex: partenaires, clients) afin d'être en mesure de les contacter pour répondre à une commande et présenter un projet audiovisuel ou cinématographique.	- Une analyse de plusieurs sociétés de production ciblées	L'analyse des sociétés de production ciblées permet d'identifier : - Le domaine de spécialisation des sociétés avec des exemples de films produits. - Une estimation de la taille des projets produits (ex : budgets conséquents ou indépendants à petit budget) - La renommée et la qualité des films produits par ces sociétés (ex : retour critique des dernières productions) - Le nom et le profil du contact à approcher pour présenter un projet ou répondre à une commande.
 Compréhension des objectifs et des enjeux de la commande Analyse des contraintes 	C.2.2.2 Analyser la commande (ex : film, publicité ou adaptation d'une émission de télévision étrangère) en identifiant le rôles des différents interlocuteurs (ex : producteur, agence, client), en décryptant leurs attentes, en identifiant les enjeux (durée, format) et l'ensemble des contraintes du projet (techniques, logistiques, budgétaires, de délai) à partir d'un cahier des charges afin de décider de l'opportunité d'y répondre.	- l'analyse d'une commande d'un projet audiovisuel ou cinématographique	L'analyse permet de comprendre les besoins et les attentes du commanditaire. L'analyse précise: - le contexte - les enjeux - le rôle des différentes parties prenantes - une évaluation des contraintes techniques, logistiques, humaines, matérielles, budgétaires - une étude des menaces et des opportunités (ex:SWOT) - une évaluation la marge de liberté du réalisateur, le degré de créativité et d'originalité du projet - Le mode de diffusion et le format du film L'analyse permet de conclure sur l'intérêt ou non de présenter une proposition de réponse à la commande.





	·		r
A.2.3 Élaboration d'un réponse à la commande Élaboration d'une réponse à la commande Rédaction d'une note d'intention de réalisation	C.2.3.1 Rédiger une note d'intention de réalisation d'un projet audiovisuel ou cinématographique de manière créative en utilisant l'analyse approfondie des besoins du commanditaire réalisée au préalable et en développant une réflexion créative afin de répondre à ses attentes pour obtenir la réalisation du projet.	- Une note d'intention de réalisation	La note d'intention respecte les contraintes et le cahier des charges de la commande. La réponse démontre la compréhension et la prise en compte des enjeux du commanditaire.
- Élaboration d'un scénario ou d'un conducteur d'émission à partir du cahier des charges de la commande	C.2.3.2 Traduire le cahier des charges en scénario ou conducteur d'émission en respectant les éléments du cahier des charges, en proposant des alternatives, en collaborant éventuellement avec un scénariste et/ou un dialoguiste afin de proposer un scénario ou conducteur d'émission en phase avec la commande.	- Le scénario - Le conducteur d'émission	Le scénario/le conducteur d'émission respectent les règles d'écriture du genre avec une structure narrative cohérente. Le scénario/le conducteur d'émission fournissent des indications claires sur : - les scènes, - les décors, - les accessoires, - les actions, - le rôle des personnages et intervenants, - les dialogues. Le scénario/le conducteur d'émission respectent toutes les exigences du cahier des charges et répondent à la commande du client.
A.2.4 Conception d'une bande démo (Showreel) - Sélection d'images et de séquences	C.2.4.1 Sélectionner des extraits de réalisations en s'appuyant sur l'analyse des attentes du client, en récupérant des extraits de ses réalisations passées, en étudiant leur pertinence par rapport au projet audiovisuel ou cinématographique visé (ex: film publicitaire, clip vidéo) afin de monter une bande démo.	- Une bande démo	Les extraits de la bande démo illustrent plusieurs projets de réalisation. Les extraits permettent d'apprécier l'expérience de réalisation et les univers artistiques.





G The state of the	C.2.4.2 Concevoir une bande démo (showreel) en montant les extraits préalablement sélectionnés, en utilisant des logiciels de montage, en sélectionnant une bande son appropriée afin de démontrer que son expérience de réalisateur est en adéquation avec les besoins du projet.		La bande démo est courte, percutante et permet d'illustrer le savoir-faire et l'expérience du réalisateur. Le nom, prénom et fonction du réalisateur sont clairement affichés.
--	--	--	---





BLOC 3 : Diriger la préproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	iel definit les critères et les modalites à évaluation des acquis	
exercees, les metiers ou empiois vises	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation: Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat: Le candidat dirige la préproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique.	
		Livrable attendu : Le candidat remet au jury un dossier écrit comprenant :	
A.3.1 Direction artistique, validation des lieux de			La note de production contient :
tournage et cadrage de la production	C.3.1.1 Rédiger une note de production avec l'aide	- Une note de production	 Le détail des lieux de tournage (ex : pays)
- Rédaction d'une note de production	du producteur en étudiant les ressources humaines, logistiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la réalisation du projet, en considérant l'impact environnemental de ces ressources afin que les producteurs puissent en estimer les coûts et la faisabilité.		 Des précisions sur les décors (ex : Studio ou décor naturel, Effets spéciaux) La description des accessoires et des costumes envisagés (ex : 3D ou réel) Une explication du casting envisagé (ex : acteurs connus ou non) Les éléments de la note de production permettent de dimensionner le projet.
- Validation des lieux de tournage	C.3.1.2 Valider les lieux de tournage en adéquation avec le projet qui respectent les contraintes budgétaires, humaines, matérielles, techniques, logistiques, environnementales, d'accessibilité et artistiques grâce à des recherches internet, des visites in situ afin de garantir des lieux de tournage qui respectent les caractéristiques mentionnées dans le scénarios et dont l'utilisation est compatible avec le plan de travail du tournage.	- La description des lieux de tournage	Les lieux de tournage sélectionnés satisfont les critères et contraintes artistiques, techniques, logistiques et financières. Les lieux de tournage sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les fiches de repérage des lieux de tournage couvrent toutes les séquences du film. Des lieux alternatifs sont prévus en cas d'aléas,





 Définition des éléments de décor et de scénographie à réunir ou à construire Choix des orientations en termes d'accessoires, costumes, coiffure et maquillage Définition de l'ambiance du projet (effets visuels) 	C.3.1.3 Décider des éléments artistiques (décors, costumes, accessoires) en étudiant les différentes options proposées par les équipes spécialisées (ex : costumier, chef décorateur), en prenant en compte leurs recommandations, en s'interrogeant sur l'impact environnemental afin de faire produire les éléments qui impacteront l'esthétisme du film.	- La description des éléments de mise en scène	La description des éléments de décors et des accessoires, costumes, coiffures et maquillage est explicite et complète. L'impact environnemental est pris en compte le cas échéant. Les éléments de mise en scène sont en cohérence avec l'univers artistique et le genre du projet audiovisuel ou cinématographique. Les éléments de mise en scène respectent les éléments du scénario ou du conducteur de l'émission.
A.3.2 Casting des comédiens et des protagonistes Définition des profils souhaités et des critères de choix (pour l'équipe artistique) Conception des fiches de casting	C.3.2.1 Définir l'ensemble des profils des acteurs ou des intervenants souhaités en échangeant avec le directeur de production, en s'appuyant sur le scénarios ou le conducteur pour rédiger les fiches de casting afin de lancer le casting.	- Une liste des rôles	La liste des rôles répond aux besoins du scénario ou du conducteur d'émission. Elle détaille: - La description du rôle (ex: âge, sexe, apparence, personnalité, motivations) - Les compétences spécifiques souhaitées (ex: maîtrise de l'anglais, compétences musicales) - Des indications sur le style de jeu attendu - Des exemples visuels utiles (ex: images, photos, look) Les éléments de la liste des rôles permettent de cadrer les recherches du casting.
- Sélection des comédiens, des artistes et intervenants (ex : expert, témoins)	C.3.2.2 Réaliser le casting des acteurs, des artistes ou intervenants, en s'appuyant sur une banque de données, en étant accompagné par une agence de casting, un directeur de casting ou un réseau de professionnel afin de sélectionner les meilleurs profils au regard des attendus du projet.	- La présentation d'un choix de casting	La sélection des acteurs et des intervenants est cohérente avec les fiches de casting et l'identité du projet audiovisuel ou cinématographique.





posture, mots utilisés, techniques, conseils,

A.3.3 Direction des équipes artistiques et préparation de l'intervention des intervenants			La présentation de l'organisation de répétition
- Indication de jeu, répétition et supervision du jeu d'acteurs - Direction d'acteurs	C.3.3.1 Diriger les lectures et répétitions avec les comédiens en planifiant les réunions artistiques et en organisant des séances spécifiques sur des scènes ciblés, en veillant au confort et à l'accessibilité avec le matériel nécessaire afin d'atteindre la qualité de jeu attendue.	- La présentation de l'organisation d'une ou plusieurs lectures	comporte: - La description de la scène - Les intentions de mise en scène - Une explication du choix du calendrier et de gestion du temps (ex : en termes de durée, orégularité, de date de démarrage avant tournage) - Une explication du choix des lieux et espace de répétition (ex : taille, d'équipement éclairage) - Une explication du matériel utilisé (ex costumes, accessoires) - La prise en compte des situation de handicap cas échéant L'organisation des répétitions présentée permet or conduire des répétitions dans de bonnes condition (ex : accessibilité).
 Préparation, accompagnement et mise en confiance des intervenants et des acteurs Transmission des intentions, debrief et réajustements 	C.3.3.2 Préparer les acteurs et les intervenants à participer à un projet de film, à un documentaire ou une émission de télévision en réalisant des entretiens préliminaires, en transmettant des consignes de jeu, de mises en scène et des méthodes d'expression, en adoptant une posture appropriée, avec de la bienveillance et du respect, en s'adaptant aux éventuelles situations de handicap afin d'obtenir une participation pertinente qui respectent les attendus précisés dans le scénario, traitement documentaire ou conducteur d'émission.	 Le déroulé d'un entretien préliminaire La présentation des techniques utilisées pour accompagner les acteurs et les intervenants. 	Le déroulé d'un entretien préliminaire comporte - Une explication de l'objectif de l'entretien - Les enquêtes et vérifications préalables - Le profil de l'intervenant interviewé - Les questions posées - Les conseils transmis Le déroulé de l'entretien préliminaire permet d'alider le choix de l'intervenant et de le prépar pour le tournage (film documentaire ou émissis de télévision). La présentation des techniques utilisées détaille : - Le contexte de la préparation - La problématique détectée à améliorer (ex jeu d'acteur, stress, trou de mémoire) - Les solutions déployées pour y remédier (ex propose de la préparation des solutions déployées pour y remédier (ex la préparation)





			encouragements)
			Les techniques utilisées permettent de faire progresser les personnes concernées pour atteindre les objectifs attendus.
A.3.4 Préparation du déroulement du tournage Élaboration d'un séquencier Élaboration et validation du dépouillement du scénario	C.3.4.1 Élaborer le séquencier et le dépouillement du scénario d'un projet audiovisuel ou cinématographique avec des logiciels de bureautique (ex : finaldraft), en collaborant avec l'assistant réalisateur afin de fournir des documents qui détaillent les éléments visuels et les besoins nécessaires au projet.	- Un extrait de séquencier - Un extrait d'un dépouillement de scénario	L'extrait du séquencier permet de transmettre clairement la progression de l'histoire et l'enchaînement des scènes. L'extrait du séquencier respecte la typographie consacrée (ex : titres, interligne) L'extrait du dépouillement est complet et couvre l'ensemble des besoins : mise en scène, lumière, caméra, machinerie, décors, accessoires, costumes, maquillage, effets spéciaux éventuels
 Élaboration du découpage technique Choix mouvements caméra (travelling, grue) Élaboration du storyboard (avec storyboardeur) 	C.3.4.2 Réaliser le découpage technique et le storyboard du film, en collaborant avec les chefs de poste concernés (ex: chef opérateur), en respectant le format et les codes de ces techniques, en détaillant les séquences, les plans à tourner avec leur numéro, la qualification de la caméra, les raccords montage afin de renseigner les équipes de tournage et le producteur sur les attendus artistiques de chaque plan avec leurs impacts en termes techniques.	- Un extrait d'un découpage technique et d'un storyboard	Le découpage technique est clair et exhaustif. Il inventorie les attendus artistiques de chaque plan et les traduit techniquement. Il contient: - La description rédigée des éléments visuels (ex: Les valeurs de plan, les angles de caméra, les cadrages, mouvements de caméra) - des enchainements logiques de scènes avec des transitions fluides et adaptées aux intentions de mise en scène - des proportions entre les objets, les personnages et les décors. - des annotations qui expliquent sans ambigüité les actions, les dialogues, les émotions des personnages et les paramètres techniques. - Des schémas pour les plans techniquement compliqués à réaliser - des informations sur les décors, les costumes, les accessoires et les effets spéciaux. - Une numérotation claire qui se réfère au





	séquencier
	Le découpage technique respecte les contraintes de production, telles que le budget, les ressources disponibles et les contraintes techniques. Le découpage technique est rédigé avec du vocabulaire technique.
	Le storyboard traduit en dessins les plans décrits dans le découpage technique. Le storyboard reprend la numérotation des plans et séquences du découpage technique. Les dessins sont simples à comprendre et respectent les codes du storyboard (ex : flèches pour les traveling, etc.)





BLOC 4 : Diriger le tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	définit les critères et les m	EL D'EVALUATION odalités d'évaluation des acquis
exerces, res metiers ou empiois vises	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation: Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat: Le candidat dirige le tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique. Livrable attendu: Le candidat remet au jury un rapport de tournage écrit comprenant:	
A.4.1 Direction du tournage et des équipes techniques - Coordination des équipes techniques - Lancement et cadrage de l'organisation du tournage	C.4.1.1 Coordonner les équipes techniques sur le plateau ou en régie, en collaborant avec l'assistant réalisateur, en donnant des consignes claires et précises, en transmettant les documents appropriés et actualisés (ex : découpage technique, dépouillement), en s'adressant aux bonnes personnes et en déléguant certaines tâches et responsabilités afin d'assurer la fluidité organisationnelle et opérationnelle du tournage.	- La description de l'organisation du tournage d'un plan	La description de l'organisation du tournage décrit avec précision et clarté la coordination des équipes du point de vue du réalisateur de l'arrivée du régisseur jusqu'à la fin du tournage d'un plan. Elle comporte: - Le rôle des équipes (ex: matrice de responsabilité) - Une analyse des interactions et des enjeux de coordination - Les principaux points de vigilances (ex: analyse SWOT) - La prise en compte des situations de handicap le cas échéant - Les vérifications à effectuer (ex: installation du matériel) - Les outils de communication mis en place et les bénéfices obtenus (ex: fluidité, clarté) - Des exemples de bonnes pratiques qui ont permis de coordonner les équipes - Des exemples de délégation avec une analyse sur la méthode utilisée pour déléguer - Les difficultés rencontrées





			- Les axes d'amélioration
 Vérification du respect des consignes de sécurité, des règles d'éthique et des normes en vigueur sur les plateaux de tournage 	C.4.1.2 Garantir le respect des règles de sécurité, d'éthique et les normes en vigueur en rappelant les règles et en s'assurant que chacun respecte les consignes dans son champ de responsabilité, en faisant appel à des experts (ex: coordinateurs	- Un plan de prévention des risques	Le plan de prévention détaille : - Les règles à respecter sur un tournage - L'évaluation de la criticité (ex : Gravité, probabilité) - Un plan d'action associé à chaque risque
	d'intimité) afin de garantir l'intégrité physique et morale des personnes présentes sur le tournage.		Le plan de prévention permet de maitriser et prévenir les risques identifiés.
- Gestion des conflits et des avis divergents	C.4.1.3 Prévenir et gérer les tensions et les conflits, en anticipant les situations à risques, en adoptant un positionnement approprié (ex : assertivité, bienveillance, pratique de l'écoute active) et en procédant à certains arbitrage afin d'apaiser les relations de travail.	- La présentation d'un cas de gestion d'un conflit	La présentation du cas de gestion d'un conflit comporte: - La description du conflit rencontré - Le positionnement des différentes personnes impliquées dans le conflit - Le positionnement du réalisateur et la méthode de résolution de conflit employée - La conclusion de ce conflit et les suites données
			Le positionnement du réalisateur est adapté à la situation et permet de résoudre le conflit. Des axes d'amélioration sont proposés pour prévenir un futur conflit.
- Arbitrage et gestion des aléas techniques et organisationnels	C.4.1.4 Gérer les aléas techniques et organisationnels, en analysant les situations, avec l'aide de l'assistant réalisateur, en recueillant les avis des chefs de postes et en arbitrant afin de	- Un exemple d'arbitrage	La problématique qui nécessite un arbitrage est exposée avec ses conséquences. Les options possibles pour y remédier sont détaillées.
	réajuster l'organisation du tournage pour atteindre les objectifs fixés.		La décision d'arbitrage est argumentée et permet de résoudre la problématique.
			Des axes d'amélioration sont proposés pour éviter que la problématique ne se représente.





A.4.2 Conduite des répétitions pendant le tournage Mise en place d'un plan Direction et supervision des répétitions avant de tourner (ex : mécanique)	C.4.2.1 Mettre en place un plan en dirigeant la mécanique et les répétitions pendant le tournage, en coordonnant les chefs de postes et en dirigeant les acteurs afin de vérifier que tout fonctionne correctement et de façon synchronisée avant de lancer le tournage d'un plan.	- La présentation de l'organisation de la mise en place et des répétitions de tournage	La présentation décrit : - L'objectif de la répétition (ex : plans, déplacements, mise en scène) - L'organisation décidée et la mise en place - Le rôle et les responsabilités de chacun - Les difficultés rencontrées et les moyens pour y répondre - Une analyse des résultats obtenus Les répétitions présentées permettent de sécuriser et maitriser l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne réalisation du plan à tourner.
 Validation ou réajustement de la direction artistique (mise en scène, cadrage, éclairage, son) Validation de la cohérence artistique et narrative du projet. 	C.4.2.2 Valider la cohérence artistique, narrative et technique de la répétition, en s'appuyant sur l'expertise des chefs de poste, en monitorant le rendu du jeu d'acteur, du cadrage, de la lumière, de la mise en scène, du son afin de décider d'un ou plusieurs réajustements avant de lancer le tournage du plan.	- Des exemples de réajustements techniques ou artistiques	La présentation explique : - Le contexte (ex : le plan concerné) - La problématique rencontrée (ex : technique, problème de décor, jeu d'acteur) - La solution décidée (ex : changement matériel) avec les critères qui ont permis cette décision - Le résultat obtenu Le réajustement réalisé permet le maintien de l'intégrité artistique du film, du documentaire ou de
A.4.3 Tournage, prise de vues et captation - Lancement du tournage - Vérification du bon déroulement de la captation	C.4.3.1 Lancer le tournage, avec l'aide de l'assistant réalisateur, en respectant les différentes séquences de lancement (ex : silence, moteur, ça tourne, etc.), en s'assurant que les personnes impliquées tiennent leur poste afin d'obtenir la meilleure captation possible.	- La description des séquences de lancement d'un tournage d'un plan	l'émission de télévision. La totalité des séquences (ex : silence, moteur) de lancement d'un tournage d'un plan est décrite. Les objectifs attendus et les rôles de chaque personne sont précisés pour chaque étape de lancement.





- Évaluation qualitative des prises de vues	C.4.3.2 Évaluer en temps réel l'exploitabilité des prises de vues et de son en monitorant le rendu du tournage supervisant les séquences, en transmettant les informations utiles au scripte afin d'obtenir en volume et en qualité, les matériaux images et sons nécessaires pour la postproduction.	- Un rapport de script du tournage	Le rapport de script comporte : - les plans concernés, - les indications utiles (ex : qualité, problèmes techniques rencontrées) - une sélection des meilleurs plans Le rapport de script permet d'identifier sans ambigüité les plans à exclure et ceux à garder pour la post-production.
- Réajustement du plan de travail	C.4.3.3 Réajuster le plan de travail en échangeant avec l'assistant réalisateur et le producteur pour décider de la nécessité de retourner des plans complémentaires, en considérant les contraintes logistiques, matérielles et humaines afin d'assurer la bonne réalisation complète du projet.	- La présentation d'un réajustement du planning de tournage	La présentation du réajustement du planning de tournage permet de comprendre les modifications et décalages effectués. Elle permet de comprendre les raisons qui ont motivé ces modifications.





BLOC 5 : Diriger la postproduction et promouvoir un projet audiovisuel ou cinématographique

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	définit les critères et les m	EL D'EVALUATION nodalités d'évaluation des acquis
exercees, les metiers du empiois vises	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation: Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat: Le candidat dirige la postproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique. Livrable attendu: Le candidat remet au jury un film finalisé avec son affiche et sa bande annonce qu'il présente lors d'une soutenance orale:	
A.5.1 Direction de la postproduction image - Supervision et validation du derushage, du bout- à-bout, de l'ours, d'un plan de montage ou structure de montage en collaboration avec un monteur - Supervision et validation du montage image (enchainements, raccords de séquences, sélection des plans, Choix des rythmes, ordre)	C.5.1.1 Superviser l'ensemble des étapes et éléments du montage image (derushage, bout-àbout, ours, versions provisoires, montage finalisé, générique), en sélectionnant les meilleurs prises, en s'appuyant sur l'expertise d'un monteur qui maitrise les outils, les logiciels et les codes de montage, en réajustant l'ordre des séquences afin de créer un projet audiovisuel ou cinématographique compréhensible par les spectateurs.	- Un projet audiovisuel ou cinématographique finalisé	Le montage permet de rendre l'histoire compréhensible par le spectateur. Le choix des prises, l'ajustement et le rythme du montage sont crédibles. Ils sont en cohérence avec les intentions de réalisation. Aucun élément ne perturbe involontairement l'attention des spectateurs (ex : changement de rythme, incohérence temporelle et spatiale, faux raccords).
 Orientation et validation de l'étalonnage, des effets spéciaux et de l'habillage (Synthé, sous titrages) Traitement de l'image (étalonnage, effets visuels, sous-titrage sourds et malentendants) 	C.5.1.2 Superviser le traitement de l'image d'un film en collaborant avec une équipe de post-production (ex : étalonneur) qui maitrise les logiciels pour inspecter chaque image, en respectant les normes (qualité pour la diffusion, sous-titrage sourds et malentendants) afin de garantir une diffusion qualitative du film.	- Un projet audiovisuel ou cinématographique finalisé	Le traitement de l'image est cohérent avec le projet audiovisuel ou cinématographique L'harmonie des couleurs et des contrastes est respectée. Les effets spéciaux sont crédibles. Les synthés et les sous-titres sont lisibles par le public.





			1
A.5.2 Direction de la postproduction son Supervision de la composition musicale Orientation et validation du montage et du mixage son	C.5.2.1 Valider le montage, le mixage son et la composition musicale en collaborant avec des musiciens, ingénieurs du son et des monteurs, en choisissant les différents éléments sonores afin de garantir la cohérence narrative du film entre l'image et le son.	- Un projet audiovisuel ou cinématographique finalisé	La bande musicale est cohérente avec le projet audiovisuel ou cinématographique. Les éléments sonores (ex : dialogues, bruitage) sont compréhensibles. Le mix audio permet d'obtenir un confort d'écoute.
- Supervision des réenregistrements des dialogues - Validation de l'univers sonore du film	C.5.2.2 Superviser la réalisation des prises de sons nécessaires en réenregistrant des dialogues, des voix off, des bruitages ou l'audiodescription afin de finaliser le projet audiovisuel ou cinématographique.	- Un projet audiovisuel ou cinématographique finalisé	Les bruitages et les dialogues sont synchronisés et réalistes et sont en phase avec les intentions du réalisateur.
A.5.3 Promotion du projet audiovisuel et cinématographique - Validation des supports de promotion (ex: bande annonce, affiches)	C.5.3.1 Superviser les supports de promotion (ex : affiches, bande annonce) avec l'aide de la société de production et de spécialistes de la communication, de graphistes afin de créer une campagne cohérente avec le projet audiovisuel ou cinématographique.	- Une affiche de film - Une bande annonce	L'affiche et la bande annonce reflètent l'univers du projet audiovisuel ou cinématographique. La bande-annonce est percutante, interpelle et donne envie de voir le projet audiovisuel ou cinématographique.
- Identification des événements et festivals pour présenter son film	C.5.3.2 Identifier les évènements et les festivals pertinents avec le projet audiovisuel ou cinématographique en effectuant une recherche documentaire pour analyser les critères de sélection des festivals, en recueillant des retours d'expérience, en collaborant avec les producteurs et des agences de distribution, en analysant les bénéfices attendus afin d'accroître les chances de sélection du film dans des festivals pertinents.	- Une liste d'événements et/ou festivals	La liste des évènements et des festivals sélectionnés permet d'identifier: - Le nom, le thème et la date des événements ciblés - Les modalités pour y participer - Les objectifs attendus par la participation à ces événements. La sélection des événements pour présenter le projet audiovisuel et cinématographique est cohérente et réaliste avec le projet.





La présentation est claire et donne envie de voir le

forts du projet, les choix artistiques et tous les éléments utiles susceptibles de combler la curiosité

de son audience.

- Communication et mise en avant du projet	C.5.3.3 Communiquer sur son projet audiovisuel ou	- Présentation du projet audiovisuel ou	film. Elle permet de comprendre le sujet sans en
auprès des professionnels, des médias et du	cinématographique, en adaptant son discours à son	cinématographique finalisé	dévoiler toute l'intrigue.
public.	auditoire, en présentant ses intentions et sa		
	singularité, en racontant l'histoire du film et de sa		La présentation respecte le temps alloué.
	construction sans en divulguer les éléments		Le langage est approprié à l'audience.
	importants afin de susciter l'intérêt du public.		
			Le discours est maitrisé et permet de transmettre
			l'intention du réalisateur, d'expliquer les moments